Rhône-Alpes

affaire Neyret

Affaire Neyret : Le magistrat de Guyane mis en examen pour violation du secret

Le magistrat lyonnais affecté en Guyane entendu dans le cadre de l'affaire Neyret est mis en examen notamment pour accès frauduleux à un casier judiciaire. Il continue d'exercer ses fonctions mais il est placé sous contrôle judiciaire.

Ph.Bette avec l'AFP Publié le 27/09/2012 | 11:26, mis à jour le 27/09/2012 | 15:11

© France 3

Francis Montoy, un magistrat du parquet de Cayenne, ayant officié à Lyon, a été mis en examen mercredi, notamment pour accès frauduleux à un casier judiciaire, dans l'enquête sur des faits de corruption présumée visant l'ex-numero 2 de la PJ lyonnaise Michel Neyret. Il est soupçonné à ce stade d'avoir révélé le contenu de deux casiers judiciaires et a été placé sous contrôle judiciaire. Les modalités du contrôle judiciaire ne l'empêchent pas d'exercer ses fonctions.

Le magistrat a été mis en examen à Cayenne pour accès frauduleux à un casier judiciaire, détournement de la finalité d'un traitement de données à caractère personnel et violation du secret professionnel.

Francis Montoy a été nommé de Lyon à Cayenne à l'été 2011, soit juste avant l'arrestation de Michel Neyret, ancien numéro 2 de la PJ lyonnaise soupçonné d'avoir renseigné des membres du milieu lyonnais. Il a également été en poste au parquet de Valence. Il avait été placé mardi en garde à vue à Cayenne pour être entendu par les enquêteurs de la police des polices parisienne (IGS, inspection générale des services).

L'enquête rattrape un policier et un magistrat en Guyane.

Au fil des gardes à vue et des mises en examens, on suit bien le propos sous tendu par les enquêteurs. Le commissaire Neyret n'était pas un policier isolé, aux méthodes contestables, mais l'élément principal d'un dispositif forcément bien renseigné puisqu'introduit au coeur même de l'institution judiciaire.
Le hasard veut que deux personnes, un policier et un magistrat ayant cotoyé de prés le commissaire Neyret dans l'exercice de leurs fonctions à Lyon,se retrouvent aujourd'hui en Guyane. Et mis en examen dans cette même affaire. Simple coïncidence ?

© France Ô

On reléve en effet que Christophe Gavat, l'un des adjoints du commissaire Neyret, a été nommé cet été chef adjoint de la Police des Frontiéres en Guyane. Christophe Gavat est lui aussi mis en examen dans cette affaire pour "association de malfaiteurs, trafic de stupéfiants, vol en réunion et détournement de scellé". A l'époque où il était le patron de la PJ grenobloise, Christophe Gavat a eu un échange téléphonique "ambigu" avec le commissaire Neyret. Il y était question d'un prélévement de cannabis sur une saisie de drogue éffectuée à Grenoble. Neyret demandait à Gavat de mettre de côté un peu de drogue pour un "amigo ", l'un de ses indics.
Christophe Gavat se serait bien gardé de répondre et on ignore en définitive dans quelle mesure il s'est exécuté...
Si Maître Emmanuel Daoud, l'avocat de Christophe Gavat, assure toujours qu'il n'y a

aucune charge sérieuse contre son client, force est de constater que le juge Gachon, chargé de l'instruction, maintient pour l'instant ses accusations.

Quoi qu'il en soit, la mise en examen du juge Francis Montoy donne un peu plus d'épaisseur aux suspicions portant sur un "système" Neyret. Car c'est maintenant un magistrat, en poste au parquet de Lyon depuis 2007, qui se trouve suspecté d'avoir livré à son tour des informations confidentielles.

La mutation du juge en Guyane est intervenue juste avant que ne tombe le commissaire Neyret. Un éloignement qui ne l'empêche pas d'être rattrapé aujourd'hui par l'enquête.